

A

(N° 255.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838.

*Rapport fait par M. DU BUS aîné, au nom de la commission des
naturalisations, sur la requête du sieur TOWNE-ALTIMORE.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur David-Guillaume Towne-Altimore, demeurant à Bruxelles, né en Angleterre en 1787, ayant servi dans l'armée des Pays-Bas de 1816 à 1821, jouissant depuis lors d'une modique pension de retraite, a demandé par différentes requêtes successives, adressées au Congrès, au Régent, puis à la Chambre, la naturalisation ordinaire.

Il a épousé une femme belge, dont il a cinq enfants; l'aîné de ses enfants est né à Gorcum en Hollande, où il n'est resté que quelques semaines; les quatre autres sont nés en Belgique.

Il habite Bruxelles depuis 1821. Sa bonne conduite est attestée. Il est sans fortune et il était en 1835 prote dans une imprimerie. Il paraît insister principalement dans sa demande, d'après l'opinion où il est, que par là il donnera la Belgique pour patrie à celui de ses enfants qui est né en Hollande.

Le vice-président, rapporteur,

DU BUS aîné.